

Certificat de compétence Urbaniste des systèmes d'information

Présentation

Publics / conditions d'accès

Cette formation a pour objectif de former des informaticiens désireux de se spécialiser dans le domaine de l'urbanisation des systèmes d'information. Elle s'adresse, en formation continue, à des salariés choisis par leur entreprise. La formation est prioritairement destinée à des salariés de niveau BAC+2 pouvant justifier d'une expérience de 3 à 4 ans dans un des domaines de l'informatique. L'acceptation de la candidature par le CNAM est soumise à l'accord préalable de l'entreprise du salarié. Elle donnera lieu à l'établissement d'une convention tripartite entre l'entreprise, le salarié et le CNAM.

Objectifs

- Acquérir les connaissances "de base" relatives à l'urbanisation des systèmes d'information
- Acquérir des connaissances plus approfondies dans le domaine de la conduite et le management de projets d'urbanisation des systèmes d'information
- Prendre en charge la définition et la mise en place d'une solution globale permettant d'intégrer les contraintes et les évolutions technologiques tout en prenant en compte les systèmes d'information existants et l'émergence de nouvelles technologies aptes à dégager de la valeur pour l'organisation concernée

C'est une formation qualifiante orientée métier. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation continue réalisée intra ou inter-entreprise.

Modalités de validation

La délivrance du certificat s'effectue sur la base de deux composantes :- d'une part, la compétence des candidats est évaluée pour chaque module du certificat,- d'autre part, la soutenance devant un jury composé d'enseignants du CNAM et de professionnels intervenant dans le cadre du certificat, d'un rapport relatif à une situation de résolution de problème (mémoire professionnel).

Compétences

Ce certificat vise à former des urbanistes de systèmes d'information. Leur rôle est de :

- contribuer à l'identification des besoins fonctionnels et organisationnels,
- étudier et analyser le contexte existant (architecture, applications, infrastructure, exploitation, orientations technologiques) et dégager le champ des contraintes et les pistes d'évolution en fonction de l'état de l'art (progiciel, middleware, etc')
- contribuer à la formalisation des objectifs cibles et des orientations d'évolution des architectures avec les instances habilitées,
- proposer des scénarii de solutions cibles pour l'ensemble des couches définies ci-dessus et les évaluer pour élaborer des dossiers de choix à faire valider par les instances adaptées,
- concevoir le plan d'exécution de la mission (ou d'un sous ensemble) : étapes livrables, ressources, calendrier, moyens et méthodes à utiliser.

🌟 Valide le 16-02-2019

Code : CC8500A

24 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :
EPN05 - Informatique / Jacky AKOKA

Niveau d'entrée requis :
Sans niveau spécifique

Niveau de sortie : Sans niveau spécifique

Mode d'accès à la certification :

- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

NSF : Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (326)

Métiers (ROME) :

Contact national :

Chaire d'informatique d'entreprise

01 44 78 63 82

Stephen Robert

stephen.robert@cnam.fr

Enseignements

24 ECTS

Modélisation UML	US3350
	2 ECTS
Programmation et développement orientés objets	US335F
	2 ECTS
Conception et administration des bases de données	US335G
	2 ECTS
Évaluation de performance et sûreté de fonctionnement	US335H
	2 ECTS
Intégration des systèmes Clients/Serveurs	US335J
	2 ECTS
Architecture des systèmes informatiques	US335K
	2 ECTS
Urbanisation et architectures des SI : Introduction	US335L
	2 ECTS
Urbanisation et architectures des SI : Aspects avancés	US335M
	2 ECTS
Gestion de projets d'urbanisation des SI	US335N
	2 ECTS
Rapport relatif à une situation de résolution de problème	UA333E
	6 ECTS